



**Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
de Caluire et Cuire**

du mardi 19 décembre 2023

Liste des délibérations adoptées

NUMEROS	LIBELLES
2023_D24	- Candidature du CCAS comme référent "Itinéraires Activité" des bénéficiaires du RSA Année 2024
2023_D25	- Avenant n°8 à la convention globale Résidence Marie Lyan -LMH
2023_D26	- Avenant à la convention quadripartite d'objectifs et de moyens avec les Centres Sociaux et Culturels
2023_D27	- Convention de groupement de commande avec la Ville de Caluire et Cuire pour la passation et exécution de marchés publics de nettoyage de locaux et de la vitrerie
2023_D28	- Résidence Marie Lyan : augmentation des redevances au 1er Janvier 2024
2023_D29	- Convention de partenariat avec APICIL
2023_D30	- Exercice 2024 - Autorisation de mandatement en investissement sans inscription préalable de crédits
2023_D31	- Modification du tableau des effectifs

Publié sur le site internet le :

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales